

SIAEP DORE -ALLIER

Place de la Mairie
63190 LEZOUX
Tel : 04 73 73 11 51
siaepdoreallier@orange.fr

Nombres de Membres :
en exercice : 16
présents : 11
votants : 14

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS**
-00000-

L'an Deux -Mille -Vingt -Trois le 29 mars à Dix-Huit Heures,
le Comité du Syndicat dûment convoqué s'est réuni
en session ordinaire, à la Mairie de Crevant-Laveine
rue de la Maire à Crevant-Laveine
sous la présidence de Monsieur MAZELIER Vincent.

Date de convocation : 08/03/2023

PRESENTS : MMES GONINET L., GRENIER M.C., TARTRY-LAVEST A.,
MS BARGOIN J., BLANCHOZ P., DERBIAS J.L., DURUPT S.,
MS GARMIS F., MAURIN D., MAZELIER V., ORCIERE T.

ABSENTS : MS BRIVARY J.F. DUROHANY D., GIRARD J.B., MECKER A., ROUVIDANT J.L.

POUVOIRS : M. BRIVARY J.F. A M. MAZELIER V.,
M. DUROHANY D. A MME GONINET L.,
M. ROUVIDANT J.L. A M. MAURIN D.

DELIBERATION N° 2023-03-1

OBJET : Position de principe sur la prise de compétence assainissement collectif

Monsieur le Président rappelle aux membres du Comité syndical que le Syndicat est actuellement un syndicat mixte fermé, ayant une compétence obligatoire « eau potable ».

Depuis plusieurs mois, le Syndicat étudie la possibilité de prendre une nouvelle compétence optionnelle « assainissement collectif ». Le Président a rencontré les maires des communes adhérentes et EPCI qui pourraient être intéressées par la délégation de cette compétence au Syndicat.

Le Syndicat souhaite donc obtenir l'accord de principe du Comité syndical afin de lancer une étude complète et d'établir les démarches nécessaires à cette prise de compétence.

Par la suite, une modification des statuts sera nécessaire. Elle sera proposée au Comité syndical de septembre-octobre 2024. Les premières adhésions pourraient avoir lieu début 2025.

DELIBERATION

Le Comité syndical, après en avoir délibéré décide de :

- Donner son accord de principe pour la prise de compétence optionnelle « assainissement collectif »,
- Autoriser le Président à entamer les démarches nécessaires.

Le Président,

Vincent MAZELIER
Certifié exécutoire,
Reçue en sous préfecture le : **31 MARS 2023**
Publié le : **- 4 AVR. 2023**



Pour extrait conforme.

Le Président,

Vincent MAZELIER



.../...